

Autoconsommation : une économie de 21 milliards

L'autoconsommation ou la consommation de produits non achetés est un phénomène essentiel dans les comportements de consommation des ménages polynésiens. L'impact est particulièrement visible sur les habitudes alimentaires, où l'autoconsommation représente plus du tiers de ce poste. La prise en compte de l'autoconsommation offre un éclairage nouveau sur une donnée économique d'importance (jusqu'à exclue des raisonnements économiques car non quantifiée) partie intégrante du mode de vie polynésien. En effet, rares sont les ménages qui n'ont pas l'opportunité de récolter, cueillir, pêcher, chasser et de réaliser une consommation immédiate du produit de ces activités pour eux-mêmes ou en le partageant avec autrui : ainsi sur l'ensemble polynésien, 58% des ménages ont recours à l'autoconsommation et cette proportion dépasse 85% dans les archipels éloignés de Tahiti.



Du poisson, toujours !

L'autoconsommation est constituée à plus de 80% par les produits alimentaires (plus de 17 milliards de F.CFP). Dans les archipels des Marquises ou des Australes, elle est quasi exclusivement alimentaire puisque l'alimentation dépasse 95%. Aux Îles du Vent, les résultats de Tahiti rural montrent une autoconsommation alimentaire très significative et ce, malgré les possibilités d'accès immédiat aux lieux de consommation moderne.

Structure et valorisation de l'autoconsommation

Type de produits par strate géographique	Alimentaires	Autres produits	Valorisation
Unité :	%	%	Millions F.CFP
Tahiti urbain	70,7	29,3	7 991
Tahiti rural-Moorea	90,3	9,7	7 409
Îles Sous-le-Vent	84,6	15,4	2 708
Îles Marquises	97,2	2,8	1 006
Îles Australes	95,6	4,4	735
Îles Tuamotu-Gambier	84,1	15,9	1 067
Polynésie française	82,3	17,7	20 916

Source : I.S.P.F. - Étude Budget des Familles 2000 - 2001

L'autoconsommation de produits alimentaires est constituée essentiellement de poissons (55,8%), de viandes (5,9%), de fruits (11,1%) et de légumes (5,1%). Le poisson est le produit non acheté dont la consommation engendre la plus grande économie aux ménages polynésiens (11,6 milliards de F.CFP). Les économies budgétaires engendrées par l'autoproduction (culture, chasse) ou les échanges en nature de fruits (2,3 milliards), de viandes ou de légumes (respectivement, 1,2 et 1,1 milliard de F.CFP) sont loin d'être négligeables mais sans commune mesure avec les produits de la pêche.

Au-delà du poisson abondant sur tout le territoire, chaque archipel se distingue par ses spécialités de produits : aux Marquises, on relève l'importance de la chasse et de la cueillette des fruits (respectivement 28% et 20%) ; aux Tuamotu-Gambier ainsi qu'à Tahiti rural-Moorea, le poisson est prédominant dans des proportions plus marquées qu'ailleurs (respectivement 63% et 70% de l'autoconsommation contre 55% pour l'ensemble) ; enfin, la vocation agricole des îles Australes transparait au travers de l'autoconsommation de légumes (27%) constituée principalement de tubercules.

N° 3/2002

Directeur de la publication :
Bertrand ODDO

Rédactrice en chef :
Patricia ANNEVILLE

Auteur de la publication :
Bertrand BUFFIÈRE

Maquettage : Yrida DOMINGO
Flashage : SCOOP
Impression : STPmultipress

Vente et abonnements : 47 34 42

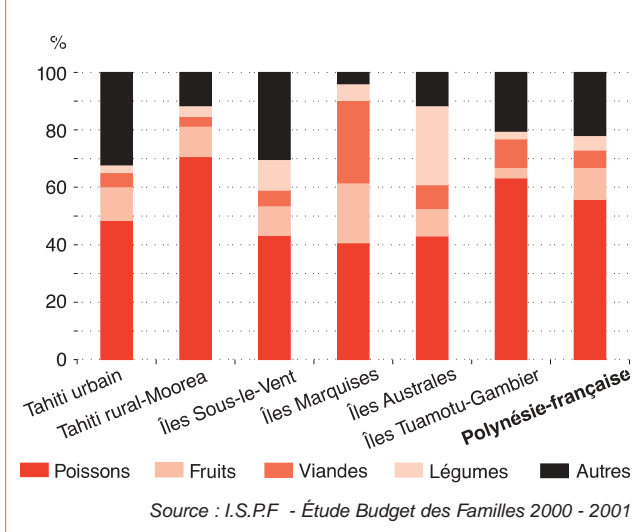
Prix du numéro :

En Polynésie française : 600 F.CFP
Hors Polynésie française : 750 F.CFP

Dépôt légal : Juillet 2002
ISSN 1247 - 7370
©ISPF 2002

B.P. 395 - 98 713 Papeete - Tahiti
Tél. : (689) 47 34 34 / Fax : (689) 42 72 52
E-mail : ispf@ispf.pf / Site web : www.ispf.pf

Structure de l'autoconsommation



Outre la consommation de denrées non achetées produites par les ménages, l'autoconsommation comprend aussi les cadeaux en nature offerts entre ménages ainsi que les produits prélevés sur stock par les commerçants ou les chefs d'exploitation (agriculture, pêche, ...). Ces dernières catégories (cadeaux ou prélèvements sur stock) peuvent se matérialiser par des produits alimentaires mais aussi par divers biens et services (habits, perles, biens d'équipement, invitations aux restaurants, etc.). Sur l'ensemble du territoire, ce type d'autoconsommation hors alimentation représente 17,7%.

Elle a pour origine à 90% les dépenses faites pour le ménage par d'autres ménages parents ou amis (invitations, cadeaux). Un quart est constitué des dépenses de restaurants et snacks, 17% d'habillement et 14% d'autres biens et services. Dans la partie urbaine de Tahiti (zone qui s'étend de Mahina à Paea) où les cadeaux entre ménages sont plus variés, les biens et services non alimentaires sont fortement représentés. À l'inverse, dans les autres archipels, ils sont essentiellement alimentaires.

Un apport essentiel

Les produits ou services autoconsommés ne donnant lieu à aucun échange monétaire, il est attribué à chacun une valeur suivant ses caractéristiques et les prix pratiqués sur le marché monétaire : c'est la valorisation de l'autoconsommation. Cette valorisation rapportée au budget global des ménages permet de relativiser le poids de chaque poste de dépense et nuance l'évolution des comportements de consommation en fonction des zones géographiques.

La modification est particulièrement nette pour la consommation alimentaire. Globalement la « dépense d'alimentation » (correspondant aux sorties d'argent pour l'achat de produits alimentaires auxquelles on ajoute la valeur des produits autoconsommés) augmente de 58% passant de 30,3 à 47,5 milliards de F.CFP. Plus du tiers de ce qui est consommé en alimentation chez les ménages de Polynésie ne fait pas l'objet d'une dépense. Cette proportion atteint une valeur maximale aux Marquises et Australes où plus de la moitié de la consommation alimentaire n'est pas « payée » (contre un quart à Tahiti urbain).

Les coefficients budgétaires, ou poids de chaque poste de dépense, s'en trouvent largement modifiés. L'alimentation devient le premier poste du budget (même à Tahiti urbain où le logement prédominait dans le budget familial) avec une augmentation de 7 points sur l'ensemble polynésien et jusqu'à 19 points aux Australes (où près de la moitié de la dépense totale est consacrée à l'alimentation).

Impact de l'autoconsommation dans la dépense d'alimentation

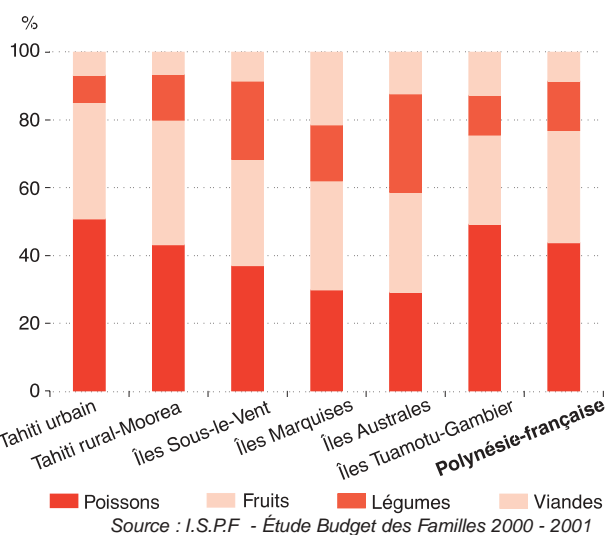
Dépenses d'alimentation par strate géographique	Augmentation de la dépense due à l'autoconsommation	Part du non monétaire dans la consommation	Poids de l'alimentation	
			SANS l'autoconsommation	AVEC l'autoconsommation
Unité :	%	%	%	%
Tahiti urbain	33,5	25,1	16,4	20,3
Tahiti rural-Moorea	90,8	47,6	21,8	34,2
Îles Sous-le-Vent	69,8	41,1	21,5	31,1
Îles Marquises	118,5	54,2	24,0	40,5
Îles Australes	133,5	57,2	26,6	45,3
Îles Tuamotu-Gambier	61,1	37,9	29,7	39,3
Polynésie française	56,8	36,2	18,7	25,9

Source : I.S.P.F. - Étude Budget des Familles 2000 - 2001

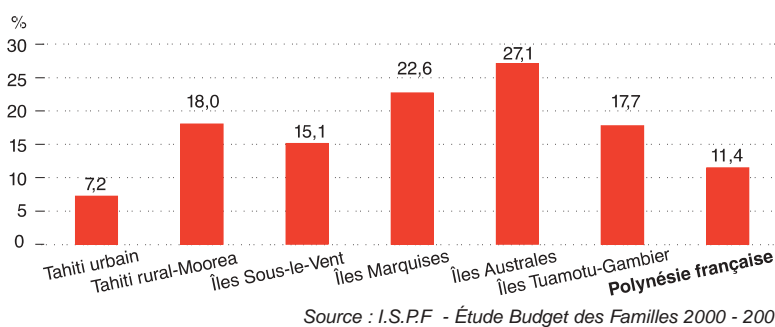
Les autres postes modifiés sont l'habillement et la consommation dans les hôtels restaurants et snacks à une échelle bien moindre que l'alimentation (l'ajout de l'autoconsommation augmente respectivement de 11% et 10,5% les montants).

En termes de consommation par produit, sur l'ensemble polynésien, 80% des poissons, 60% des fruits, 26% des légumes et 15% des viandes consommés ne sont pas payés. Quel que soit l'archipel observé, le poisson conserve une place prépondérante (entre 70% à Tahiti urbain et 88% aux Tuamotu-Gambier). Les fruits sont « peu » autoconsommés aux Tuamotu-Gambier et à Tahiti urbain (pour des raisons spécifiques à chaque zone : une végétation beaucoup moins abondante dans les atolls et un mode d'habitat moins propice à l'autoconsommation dans la zone urbaine) et en abondance ailleurs. Par exemple, aux Marquises, 93% des fruits consommés ne donnent lieu à aucune dépense. Les légumes, peu représentés dans l'archipel de la Société et aux Tuamotu-Gambier, prédominent aux Australes qui compensent leur faible niveau de consommation monétaire par une autoconsommation abondante (80% des poissons, fruits et légumes consommés ne sont pas achetés). La consommation de viande provient à 60% de l'autoconsommation aux Marquises, 34% aux Australes, ailleurs elle ne dépasse pas 20%.

Structure de l'autoconsommation alimentaire



Part de l'autoconsommation dans la dépense totale



L'autoconsommation valorisée ajoutée aux dépenses monétaires permet d'apprécier la dépense totale des ménages. Au sein de cette dépense totale, le poids de l'autoconsommation s'établit à 11,4% pour l'ensemble polynésien et varie aux extrêmes de 27,1% et 22,6% respectivement aux Australes et aux Marquises à 7,2% pour la zone urbaine de Tahiti. Ceci souligne l'apport essentiel de l'autoconsommation dans les archipels éloignés.

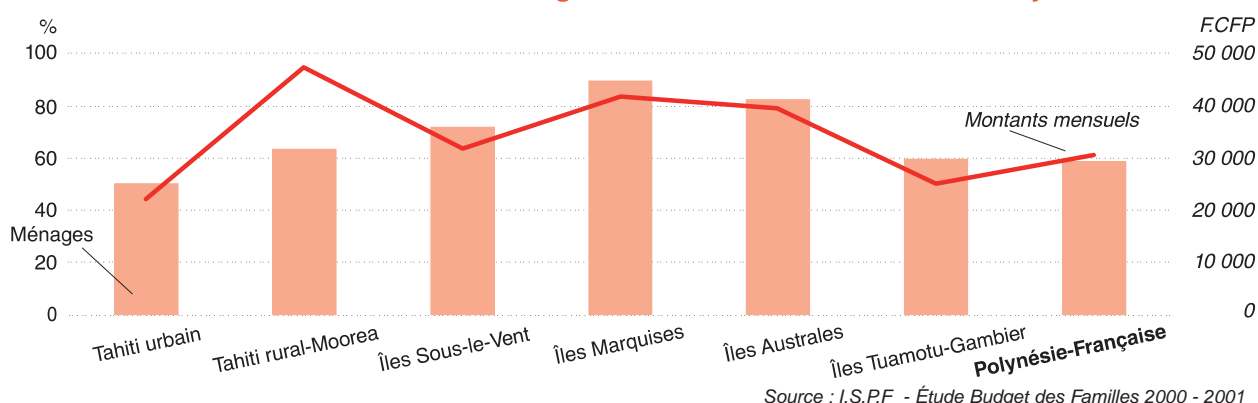
Qui consomme ?

Le montant mensuel moyen de l'autoconsommation de chacun des ménages est de 30 400 F.CFP. Seuls 58% des ménages en Polynésie pratiquent l'autoconsommation. C'est aux Marquises et aux Australes que l'autoconsommation touche la plus large proportion de ménages (respectivement 89% et 83%). Elle est plus faible aux Tuamotu-Gambier (60%), principalement du fait d'un milieu naturel peu propice à la production.

Excepté pour la zone Tahiti rural-Moorea, le lien est net entre la proportion des ménages qui autoconsomment et le montant moyen autoconsommé. Les représentations les plus significatives se retrouvent dans les archipels éloignés où les contraintes d'isolement amènent les ménages à davantage « s'autofournir », tout en demeurant limités par la ressource naturelle disponible. Les approvisionnements irréguliers et des structures sociales plus traditionnelles favorisent la pratique d'échanges non monétaires et entraînent les ménages à diversifier leur autoconsommation.

À Tahiti rural-Moorea, la divergence observée est due à un effet de structure spécifique à cette zone : le poisson, produit prédominant, est valorisé au prix de Tahiti, d'où un gonflement mécanique des montants autoconsommés.

Autoconsommation des ménages selon les montants mensuels moyens



Globalement 11% de la consommation totale provient de dépenses non monétaires. Les cultivateurs éleveurs pêcheurs sont les plus grands « autoconsommateurs » (pêche, faaapu, exploitation agricole) : dans ces ménages, pour 10 000 F.CFP consommés, 3 000 ne sont pas payés.

Cette proportion élevée vient augmenter la faible valeur observée pour la dépense moyenne mensuelle (108 600 F.CFP hors autoconsommation).

Les familles dont le chef est artisan ou inactif ont des valeurs d'autoconsommation comparables mais leurs parts dans la consommation totale diffèrent sensiblement.

Pour celles dont la personne de référence est cadre ou d'une catégorie professionnelle intermédiaire, elles restent marginales par rapport à la dépense.

Autoconsommation selon la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage

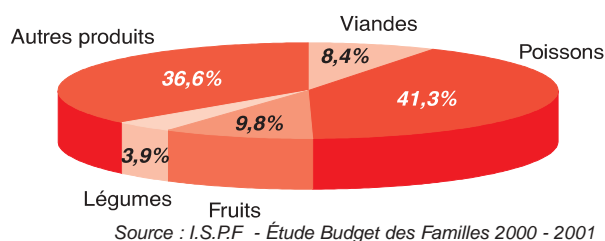
Catégorie Socioprofessionnelle	Moyenne mensuelle par ménage (F.CFP)	Part dans la consommation totale (%)
<i>Unité : F.CFP</i>		
Agriculteur exploitant	47 300	30
Artisan-comm-chef d'entreprise	38 900	11
Cadre supérieur	20 000	4
Profession intermédiaire	12 900	4
Employé	29 500	11
Ouvrier	29 400	16
Retraité	30 400	13
Chômeur - inactif	39 200	20
Ensemble	30 400	11

Source : I.S.P.F. - Étude Budget des Familles 2000 - 2001

Révéléateur de solidarité

L'autoconsommation est aussi révélatrice des échanges entre les ménages polynésiens qui, soit partagent volontiers les biens dont ils disposent gratuitement, soit pratiquent couramment le troc. Ainsi la moitié du montant total est constitué de ces dons ou « cadeaux reçus » (soit 10,2 milliards de F.CFP). En moyenne, un ménage reçoit un montant mensuel de 15 000 F.CFP en cadeaux. Il s'agit dans 68% des cas de dons ou de trocs concernant les produits alimentaires et plus particulièrement le poisson (41% des échanges), les invitations dans les restaurants (8%), les autres biens et services (bijouterie, parfums...).

Structure des cadeaux reçus



Près de 70% de la viande autoconsommée provient de dons ou d'échanges (et 20% de la chasse), essentiellement aux Tuamotu et aux Marquises. Ce type de produit s'échange couramment puisqu'un ménage reçoit en moyenne un montant mensuel de 2 300 F.CFP. Les poissons proviennent à 36% de « cadeaux » et 63% de la pêche (sur la zone de Tahiti rural et Moorea, par exemple, un ménage reçoit en moyenne l'équivalent en nature de 12 600 F.CFP de poissons). Respectivement 43% et 37% des fruits et légumes consommés font l'objet de dons entre ménages. Les autres produits relevant de l'autoconsommation sont offerts dans une très forte proportion (à plus de 80%) essentiellement sur l'archipel de la Société où un ménage reçoit entre 5 000 et 6 000 F.CFP par mois de « cadeaux » de cette nature.